

# Chapitre 16

## La dépréciation des autres éléments d'actif

### Exercice 16.1

#### Thème : Créances douteuses (1 seul client)

Courant N, l'entreprise Malemort a adressé à son client Comtat une facture de ventes de marchandises s'élevant à 60 000 € HT (TVA : taux normal).

Fin N, cette créance est considérée comme récupérable à seulement 40 %.

Fin N+1, la perte est évaluée à 70 %.

Courant N +2, Comtat règle 44 850 €.

Fin N +2, Ce reliquat sur cette créance est définitivement perdu.

### Consigne

#### Travail à faire :

Enregistrer ces opérations.

Fin consigne

### Corrigé

		en N		
411	Clients		71 760	
	707	Ventes de marchandises		60 000
	44571	État, TVA collectée		11 760
		fin N		
416	Clients douteux ou litigieux		71 760	
	411	Clients		71 760
		d°		
68174	Dotation aux dépréciations des créances		36 000	
	491	Dépréciations des comptes clients		36 000
		créance HT : $71\,760 / 1,196 = 60\,000$		
		perte prévisible : 60 % de 60 000		
		fin N +1		

68174	Dotation aux dépréciations des créances	6 000	
491	Dépréciations des comptes clients		6 000
Complément de dépréciation : 10% de 60 000 = 6 000 ; dépréciation portée à 42 000 soit 70%			
	en N +2		
512	Banque	44 850	
416	Clients douteux ou litigieux		44 850
	fin N +2		
654	Pertes sur créances irrécouvrables	22 500	
44571	État, TVA collectée	4 410	
416	Clients douteux (pour solde)		26 910
Il doit encore : 71 760 – 44 850 = 26 910 TC			
Soit HT : 22 500 ; TVA récupérée : 4 410			
	d°		
491	Dépréciations des comptes clients	42 000	
78174	Reprise sur dépréciations des créances		42 000
annulation dépréciation devenue sans objet			

Fin corrigé

Fin exercice

### Exercice 16.2

#### Thème : Créances douteuses (plusieurs clients)

Le 31/12/N, on trouve dans la balance avant inventaire de l'entreprise Mérindol :

416	Client douteux ou litigieux	5 651,10	
491	Dépréciations des comptes de clients		2 550,00

- La situation des clients douteux anciens est la suivante :

Noms	Créances TC fin N -1	Dépréciations fin N -1	Somme perçue en N	Observations
A	2 870,40	1 200	1 166,10	créance irrécupérable porter la dépréciation à 60 % du solde
B	4 305,60	1 350	358,80	
	7 176,00	2 550	1 524,90	

- Les créances devenues douteuses en N sont les suivantes :

Noms	Créances TC	Dépréciations à constituer
C	2 906,28	25 %
D	3 516,24	20 %

E	3 588,00	30 %
	10 010,52	

Consigne

**Travail à faire :**

Dresser les écritures fin N, concernant : A ; puis B ; puis (C + D + E).

Fin consigne

Corrigé

Reste dû : par A :  $2\,870,40 - 1\,166,10 = 1\,704,30$

par B :  $4\,305,60 - 358,80 = 3\,946,80$

soit au total : **5 651,10**

5 651,10 est la somme que l'on a à la balance au compte 416 donc :

- les règlements ont été enregistrés (les clients ont été crédités) ;
- les nouveaux douteux n'ont encore pas été virés à 416 ;
- par ailleurs, les dépréciations n'ont pas été ajustées car on a toujours 2 550 à la balance.

*Douteux A*

- il doit encore 1 704,30 soit 1 425 HT (TVA = 279,30) ;
- la créance étant irrécupérable est à solder ;
- la perte s'évalue HT et est donc égale à 1 425 ;
- la TVA de 279,30 est récupérable ;
- la dépréciation – devenue sans objet – doit être annulée

		31-12-N	
654	Pertes sur créances irrécouvrables	1 425,00	
44571	État, TVA collectée	279,30	
	416 Clients douteux ou litigieux		1 704,30
	d°		
491	Dépréciations des comptes clients	1 200,00	
	78174 Reprise sur dépréciations des créances		1 200,00

*Douteux B*

Il doit encore 3 946,80 soit 3 300 HT;

dépréciation nécessaire :  $60\% \text{ de } 3\,300 = 1\,980$

dépréciation déjà constituée : 1 350

donc dépréciation à compléter de : 630

		31-12-N	

68174	Dotations aux dépréciations des créances	630	
491	Dépréciations des comptes clients		630

*Douteux nouveaux*

Il faut : virer CDF à 416 ;

constituer les dépréciations sur la créance HT :

pour C	25 % de 2 904,28 / 1,196 =	607,50
pour D	20 % de 3 516,24 / 1,196 =	588,00
pour E	30 % de 3 588,00 / 1,196 =	900,00
		2 095,50

31-12-N			
416	Clients douteux ou litigieux	10 010,52	
411	Clients		10 010,52
	d°		
68174	Dotations aux dépréciations des créances	2 095,50	
491	Dépréciations des comptes clients		2 095,50

Fin corrigé

Fin exercice

### Exercice 16.3

#### Thème : Titres

Le 31/12/N, l'état des VMP actions se présente ainsi dans l'entreprise Ménerbes, **avant** inventaire :

VMP actions	Nombre	Valeurs unitaires d'entrée	Dépréciations fin N - 1	Valeurs unitaires fin N
Oppède	10	160	100	170
Rustrel	20	250	40	240
Sault				
(achat N - 1) anciennes	15	220	néant	225
(achat N) nouvelles	25	240	néant	225

Consigne

**Travail à faire :**

Ajuster la dépréciation fin N.

Fin consigne

Corrigé

Titres (VMP)	Valeurs d'entrée	Valeurs actuelles	Dépréciations	Dépréciations	Datations à effectuer	reprises à effectuer
--------------	------------------	-------------------	---------------	---------------	-----------------------	----------------------

actions)			nécessaire s	existantes		
Oppède	1 600	1 700	néant	100		100
Rustrel	5 000	4 800	200	40	160	
Sault	9 300	9 000	300	néant	300	
			500	140	460	100

		31-12-N		
68665	Dotations aux dépréciations des VMP		460	
5903	Dépréciation des VMP	d°		460
5903	Dépréciation des VMP		100	
78665	Reprises sur dépréciations des VMP			100

**Rappels** : titres examinés catégorie par catégorie, comparaison valeur d'entrée / valeur en fin d'exercice, et **pas de compensation** entre plus-values et moins-values :

- si plus-value : rien à enregistrer en vertu du principe de prudence (le gain n'est que latent) ;
- si moins-value : dépréciation (même principe).

(Ci-dessus : annulation de la dépréciation Oppède : les titres achetés 160 valent 170 donc hausse ; et constitution d'une dépréciation pour Rustrel : les titres achetés 250 valent 240 donc baisse).

**Mais** pour les titres de même catégorie (émis par la même société), **on fait cette compensation**.

(Ci-dessus : Sault anciennes : 15 (225 – 220) = + 75

Sault nouvelles : 25 (225 – 240) = - 375

moins-value de 300 (globale)

Fin corrigé

Fin exercice